Communiqué de presse - 25 février 2015

Une charte pour l'accueil des marins en escale

A Nantes Saint-Nazaire, l'accueil des gens de mer est une pratique de longue date que les acteurs portuaires souhaitent perpétuer. Cette volonté se traduit aujourd'hui par la signature d'une charte entre le Conseil de Bien-Être des Gens de Mer (CBE), la Commission Portuaire de Bien-Être des Gens de Mer (CPBE) et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

Chaque année, près de 30 000 marins représentant une soixantaine de nationalités escalent au port de Nantes Saint-Nazaire. Près d'un cinquième bénéficie d'une prestation d'accueil dispensée par des associations. Au total, pas moins de 40 bénévoles s'affairent à rendre l'escale ligérienne la plus agréable possible pour les marins. Cela passe par des visites à bord afin d'identifier les éventuels besoins : informations générales, tourisme, commerce, pratiques religieuses… Les associations peuvent faciliter le déplacement des marins (transports en minibus, location de véhicules, taxis) et les mettre en relation avec des interprètes. Les bénévoles les accueillent également dans des foyers situés sur ou à proximité du domaine portuaire, leur permettant d'accéder à internet ou de partager des moments de convivialité.

Afin de structurer et pérenniser ce service, une charte a été mise au point entre les trois partenaires. Conformément à l'engagement international pris par la France*, elle précise l'action et le rôle des acteurs impliqués dans l'accueil des marins.

Une action coordonnée

Le Conseil de Bien-Être des Gens de Mer de Nantes Saint-Nazaire coordonne les actions des associations œuvrant sur le terrain, notamment Nantes Port Accueil, sur les sites portuaires amont et Marine Accueil Loire, sur le secteur aval. Ses missions intègrent également la recherche et la distribution de financements.

Le Grand Port Maritime apporte son soutien financier au Conseil de Bien-Être des Gens de Mer de Nantes Saint-Nazaire, sous forme d'une subvention annuelle. Cette subvention est répartie entre les acteurs intervenant dans l'accueil des marins en escale.

La Commission Portuaire de Bien-Être des Gens de Mer de Nantes Saint-Nazaire assure le suivi des structures en charge de l'accueil des marins.

**Le 16 février 2004, la France a ratifié la convention n°163 de l'Organisation Internationale du Travail sur le bien-être des gens de mer. Les dispositions ont été intégrées en 2006 dans la Convention du Travail Maritime, par décret du 13 juin 2014. D'autres textes nationaux relatifs aux commissions portuaires de bien-être des gens de mer et au Conseil Supérieur des Gens de Mer cadrent l'engagement de la France.*

Contact presse
Nantes Saint-Nazaire Port : Béatrice Tual
Tél. 02 40 44 71 60 – 06 79 22 77 35 - b.tual@nantes.port.fr

Communiqué de presse - 25 février 2015

A propos des instances engagées dans l'accueil des marins en escale

Le Conseil de Bien-Être des Gens de Mer
de Nantes Saint Nazaire

Le Conseil de Bien-Être des Gens de Mer est une association de type loi 1901, créée en 2007. Il compte 19 membres, dont un représentant du Service Social Maritime et des représentants de chacune des associations travaillant à l'accueil des marins. Le Président du Directoire du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et le Directeur adjoint délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de Loire-Atlantique y assistent de plein droit.

La Commission Portuaire de Bien-Être des Gens de Mer
de Nantes Saint-Nazaire

La Commission Portuaire de Bien-Être (CPBE) des Gens de Mer de Nantes Saint-Nazaire a été installée en 2011. Elle est présidée, par délégation du Préfet de Loire Atlantique, par le Directeur adjoint délégué à la mer et au littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique.
Elle compte 21 membres, dont des représentants du CBE et du Grand Port Maritime.

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire est un établissement public de l'État. Il travaille en partenariat avec les acteurs publics et privés du territoire à la valorisation économique et environnementale de l'estuaire de Loire, sur lequel il est implanté.
Il accueille chaque année plus de 3 000 escales de navires, 1 500 trains de marchandises et près de 400 convois de barges fluviales.

Communiqué de presse - 25 février 2015

Des associations au service des marins

Marins et bénévoles réunis lors d'un événement festif organisé par Marine Accueil Loire.

Une quarantaine de bénévoles se mobilisent pour l'accueil des marins.

Moment de détente pour des marins birmans dans le foyer de l'association Marine Accueil Loire.

Billard, télévision, livres et journaux sont disponibles dans les foyers d'accueil.

Les membres de l'association Nantes Port Accueil, devant un minibus mis à disposition des marins.

A bord, un bénévole venu à la rencontre d'un équipage pour proposer les services de son association.